



## 14ème législature

<b>Question N° : 38</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >automobiles et cycles	<b>Tête d'analyse</b> >PSA Peugeot-Citroën	<b>Analyse</b> > emploi et activité.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>14/01/2014</b> Date de renouvellement : <b>09/09/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la préservation des sites de production de PSA-Peugeot Citroën. Il faut craindre la fermeture de sites de production d'ici à 2014. La direction refuse de s'engager sur le sort des sites d'Aulnay-sous-Bois et de Sevelnord, et tout indique que la casse de l'activité est déjà en marche. Il lui demande quels moyens d'action il compte mettre en oeuvre, alors que les chiffres des bénéfices prouvent qu'il n'y a pas de fatalité à la casse des activités, au *dumping* social et au sacrifice de la vie des travailleurs.